

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

La troisième réunion chargée d'examiner les activités de surveillance continue de MED POL-Phase III se tiendra du 12 au 15 décembre 2005 à Palerme (Sicile, Italie), à la villa Malfitano située Via Dante. Elle est convoquée par le MED POL en coopération avec le CAR/INFO. La réunion sera ouverte le 12 décembre à 10 heures, par le Coordonnateur du PAM, le Coordonnateur du MED POL et le Directeur du CAR/INFO.

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau

La réunion élira son Bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP(DEC)/MED WG.282/1/Rev.1 et le présent document en constitue la version annotée. Le Secrétariat présentera brièvement l'ordre du jour, dont le contenu sera examiné, remanié s'il y a lieu et adopté par la réunion. Un système d'interprétation anglais-français sera assuré pendant toute la durée de la réunion.

La réunion siègera en plénière.

Point 4 de l'ordre du jour : Examen et analyse des activités de surveillance continue de MED POL-Phase III (1996-2005)

Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEC)/MED WG.282/3. Il rappellera les objectifs généraux et spécifiques des activités de surveillance continue de MED POL-Phase III organisées au cours de la période 1996-2005. Puis il fera un compte rendu succinct de la participation des pays au programme dans le cadre de la mise en œuvre des accords nationaux de surveillance et de la communication de données. Le fonctionnement et le contenu actuels de la base de données seront également examinés.

Cette présentation sera suivie de l'évaluation des activités de surveillance continue de la conformité, la réunion étant invitée à examiner soigneusement les objectifs initiaux et les résultats de cette composante de la surveillance.

Puis suivra la présentation des activités de surveillance continue des tendances temporelles, l'accent étant mis sur l'analyse des données pour la détection des tendances. Le Secrétariat soumettra, pour chaque activité spécifique de site, des recommandations visant à améliorer les programmes. Les objectifs stratégiques de l'activité seront aussi évoqués.

Le Secrétariat rendra ensuite compte à la réunion de la mise en œuvre des activités de surveillance des eaux côtières, en appelant l'attention sur les lacunes relevées aux niveaux régional, national et local. À cet égard, en vue de compléter les informations et données disponibles à l'échelon régional, les pays qui n'ont pas participé aux activités de surveillance de MED POL-Phase III ont été invités, au titre de ce point de l'ordre du jour, à présenter la structure et les résultats de leurs programmes nationaux respectifs de surveillance des eaux côtières pour la période 1995-2005. Dans la même optique, pour combler les lacunes existant dans les programmes nationaux de surveillance en cours, d'autres pays ont été invités à présenter des données et informations supplémentaires qui n'ont pas été communiquées au Secrétariat.

Une évaluation d'ensemble des résultats et réalisations des activités d'assurance qualité des données de MED POL-Phase III sera présentée à la réunion par le Chef du LEEM-AIEA, après quoi la réunion sera appelée à formuler des observations sur les résultats et éventuellement à livrer ses réflexions sur les déficiences qui subsistent dans la participation aux exercices d'intercomparaison, lesquels sont obligatoires pour tous les laboratoires désignés pour le MED POL. À l'issue du débat, les études sur les performances de laboratoires menées par QUASIMEME seront également présentées à la réunion.

La surveillance effective des apports provenant de sources situées à terre et l'estimation des charges de substances seront présentées par le Secrétariat. La base de données MED POL sera examinée, tout comme les liens avec les travaux connexes réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PAS. La réunion sera aussi invitée à examiner la question de la surveillance des apports fluviaux et de l'estimation des flux correspondants. À cet égard, quatre documents seront portés à l'attention de la réunion: les Nos 141 et 151 de la Série des rapports techniques du PAM sur la question de la surveillance des cours d'eau, le doc. UNEP(DEC)/MED WG.282/Inf.3 sur les charges atmosphériques d'azote de phosphore apportées à la Méditerranée du Sud-Est et le doc. UNEP(DEC)/MED WG.282/Inf.4 sur les exportations d'éléments nutritifs à partir des bassins versants.

Les activités pilotes et les programmes d'assurance qualité des données organisés pour la surveillance des effets biologiques et pour la surveillance de l'eutrophisation seront en outre présentés à la réunion. S'agissant de la biosurveillance, une proposition en vue de la réorganisation éventuelle de cette activité sera soumise aux participants. Pour la surveillance de l'eutrophisation, la réunion sera invitée à débattre des paramètres/indicateurs permettant de mieux couvrir la composante biologique de même que les sédiments. Un projet de proposition sera présenté à la réunion aux fins d'examen et d'observations. Par ailleurs, des experts présenteront d'autres initiatives régionales et de l'UE en matière de surveillance et d'évaluation de l'eutrophisation.

Le Secrétariat informera la réunion au sujet du processus de révision de la stratégie de surveillance des sédiments et des prochaines étapes des travaux y afférents. Un projet de document sur les méthodes d'échantillonnage et d'analyse des sédiments sera présenté par le Secrétariat sous la cote UNEP(DEC)/MED WG.282/Inf.5, et la réunion sera invitée à faire part de ses vues et de ses observations pour sa finalisation.

Enfin, la réunion sera appelée à examiner et à mettre au point le projet de conclusions sur l'ensemble de la mise en œuvre des activités de surveillance de MED POL-Phase III qui a été établi par le Secrétariat.

Point 5 de l'ordre du jour: Système d'information MED POL

Le Secrétariat présentera le schéma théorique du Système d'information MED POL et la contribution escomptée du CAR/INFO, notamment une feuille de route pour sa mise en place. Les pays sont invités à formuler des observations sur la proposition et à contribuer à la structure et au fonctionnement du système dans l'avenir. Au titre de ce point de l'ordre du jour, d'autres expériences et pratiques similaires aux niveaux national et international seront également présentées et mises en débat en tant que contribution à l'élaboration du Système d'information MED POL. En outre, la question de la soumission des données par les pays et de l'échange de données entre différentes organisations (comme le MED POL et l'AEE/EIONET) sera réexaminée.

Point 6 de l'ordre du jour: Organisation des activités de surveillance continue de MED POL-Phase IV

Le Secrétariat présentera brièvement les résultats de l'Évaluation de MED POL Phase III (UNEP/(DEC)/MED WG.264/3) soumise à la dernière réunion des coordonnateurs nationaux

pour le MED POL (Barcelone, 2005) ainsi que les principes et objectifs de MED POL-Phase IV (2006-2013), tels qu'adoptés par la dernière réunion des Parties contractantes (Portoroz, 2005) (UNEP(DEC)/MED IG.16/5/Annexe III).

Compte tenu de la décision des Parties contractantes demandant au Secrétariat de préparer, au cours de l'exercice biennal 2006-2007, les détails opérationnels de MED POL-Phase IV, le Secrétariat estime que la présente réunion devrait être une bonne occasion d'avoir un premier échange de vues sur quelques éléments fondamentaux sur la base desquels seront organisées les activités de surveillance et d'évaluation de MED POL-Phase IV. À cette fin, le Secrétariat présentera un document succinct (UNEP(DEC)/MED WG.282/4) destiné à stimuler le débat.

En plus de ce débat général sur MED POL-Phase IV, la réunion est appelée à examiner plus en détail les liens opérationnels entre la surveillance et l'évaluation, la mise en œuvre du PAS et l'organisation.

Par ailleurs, la réunion examinera l'organisation de deux études sous-régionales visant à appréhender le niveau de contamination global des eaux côtières méditerranéennes. Deux projets relatifs à cette question (Mytilos et Mytimed), portant respectivement sur deux sous-régions (Méditerranée du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et mer Égée, Méditerranée du Nord-Est) seront présentés par le Chef du projet. Lors de la réunion, une feuille de route provisoire sera définie pour intégrer le MED POL dans ces initiatives et pour que soit couvert l'ensemble des eaux côtières méditerranéennes.

Le Secrétariat procédera à la présentation d'une éventuelle application, dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée, de l'approche écosystémique de la gestion des activités humaines (UNEP(DEC)/MED WG.264/Inf.3), et la réunion sera invitée à avoir un échange de vues sur le rôle et la tâche possibles du MED POL en matière de surveillance et d'évaluation.

D'autres initiatives relatives à la surveillance et à l'évaluation, actuellement prises par l'UE, seront présentées et examinées en vue de leur mise en œuvre régionale (en Méditerranée) et du rôle que pourrait y jouer le MED POL.

Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses

Au titre ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera toutes autres questions que pourraient soulever des participants ou le Secrétariat.

Point 8 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

Il est prévu que le Président élu de la réunion prononcera la clôture de celle-ci le 15 décembre 2005 à 13h30.

EMPLOI DU TEMPS

Lundi 12 décembre

8h30 - 10h	<i>Inscription des participants</i>
10h – 11h	Points 1, 2, 3 et 4 de l'OdJ.
11h – 11h30	<i>Pause café</i>
11h30 – 13h	Point 4 de l'OdJ (suite)
13h00 –14h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h30 – 16h	Point 4 de l'OdJ (suite)
16h – 16h30	<i>Pause café</i>
16h30 – 18h	Point 4 de l'OdJ (suite)

Mardi 13 décembre

9h30 – 11h	Point 4 de l'OdJ (suite)
11h – 11h30	<i>Pause café</i>
11h30 – 13h	Point 4 de l'OdJ (suite)
13h – 14h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h30 - 16h	Point 4 de l'OdJ (suite)
16h – 16h30	<i>Pause café</i>
16h30 - 18h	Point 4 de l'OdJ (suite)

Mercredi 14 décembre

9h30 - 11h	Point 5 de l'OdJ
11h – 11h30	<i>Pause café</i>
11h30 - 13h	Point 6 de l'OdJ
13h – 14h30	<i>Pause café</i>
14h30 - 16h	Point 6 de l'OdJ (suite)
16h – 16h30	<i>Pause café</i>
16h30 – 18h	Point 6 de l'OdJ (suite)

Jeudi 15 décembre

9h – 11h	Point 6 de l'OdJ (suite)
11h- 11h	<i>Pause café</i>
11h30 – 13h30	Points 6 (suite), 7, 8 de l'OdJ